

La Courtepoinette

Procès Verbal
De l'Assemblée Générale Annuelle
Tenue le 13 juin 2017 à 10h00
Centre Communautaire Claude-Allard
3200, avenue d'Amours à Québec, salle RC-19

Présences :

Renaud Blais	Paule Drolet	Renée Bouchard
Silvia Mery	Marie-Joël Bergeron-Savard	Claude Bélanger
Eva Alvarado	Marie-Noëlle Béland	René Desjardins
Ali Dahan	Sandra Blais-Gosselin	Pauline Cossette
Denis Paquin	Thérèse Jobin-Martineau	Richard Lévesque
Ginette Picard	Louise Tremblay	
Hélène Lefavre	André Trépanier	
Ginette Bourgoïn	Lauraine Bossé	

Équipe de travail :

Marie-Michelle Dion-Gonthier
Stéphanie Jones
Valérie Dubé

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et vérification du quorum

Mme Valérie Dubé, coordonnatrice de l'organisme, constate le quorum et ouvre la rencontre (17 membres présents). Elle souhaite la bienvenue à tous et toutes.

2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

Mme Paule Drolet propose M. Richard Lévesque comme président d'assemblée et Mme Marie-Michelle Dion-Gonthier comme secrétaire d'assemblée. Cette proposition est appuyée par M. Denis Paquin. *Adoptée à l'unanimité.*

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Lévesque fait la lecture de l'ordre du jour à l'assemblée. Mme Paule Drolet propose l'adoption de l'ordre, appuyée par Mme Ginette Bourgoïn. *Adoptée à l'unanimité.*

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 juin 2016

M. Lévesque fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 14 juin 2016. Une correction est apportée au point *Règlements généraux*, nous devrions lire *automatiquement* au lieu de *automatique*. Mme Paule Drolet propose l'adoption du procès-verbal corrigé du 14 juin 2016, appuyée par Mme Louise Tremblay. *Adoptée à l'unanimité.*

5. Dépôt des états financiers 2016-2017

M. Lévesque invite M. Jean-François Morency de la firme Mallette inc. qui a préparé nos états financiers 2016-2017. M. Morency présente les états financiers à l'assemblée, résumant les produits, les charges et le bilan de l'organisme au 31 mars 2017. Mme Paule

Drolet propose d'adopter les états financiers de l'organisme au 31 mars 2017. Cette proposition est appuyée par M. André Trépanier. *Adoptée à l'unanimité.*

6. Nomination du l'auditeur comptable

Mme Paule Drolet propose la firme Mallette inc. comme auditeur comptable pour la prochaine année, appuyée par M. André Trépanier. *Adoptée à l'unanimité.*

7. Présentation des prévisions budgétaires 2017-2018

Mme Valérie Dubé présente les prévisions budgétaires 2017-2018 à l'assemblée en décrivant les revenus et dépenses. Quelques questions sont posées et celle-ci y répond. Le document est donc déposé à l'assemblée présente.

8. Présentation du rapport annuel d'activités 2016-2017

L'équipe de travail présente à l'assemblée le rapport d'activités et mentionne les bons coups de l'organisme durant l'année.

9. Présentation du plan d'action 2017-2018

L'équipe de travail fait la présentation à l'assemblée du plan d'action de la prochaine année, soulignant les objectifs poursuivis et les stratégies, moyens et activités prévues.

10. Présentation de la mission de l'organisme

Mme Stéphanie Jones résume le travail fait lors de la planification stratégique en cours d'année. Cette réflexion a mené à une modification de la mission de l'organisme pour que celle-ci soit plus claire et décrive bien l'organisme. Ainsi, la mission actuelle de l'organisme est : «*La Courtepointe vise à briser l'isolement des personnes, à promouvoir l'intégration et l'engagement social ainsi qu'à développer des façons créatives de lutter contre la pauvreté*». Celle-ci sera modifiée par : «*La Courtepointe vise à créer un tissu social pour les personnes en situation de précarité et favorise le développement de l'autonomie de chacun*». Il en est convenu en assemblée de revoir la mission et les objectifs à la prochaine assemblée générale en juin prochain. Nous prenons en note les suggestions et les commentaires des membres.

11. Élection au Comité Responsable

Mme Paule Drolet propose M. Richard Lévesque comme président d'élection et Mme Marie-Michelle Dion-Gonthier comme secrétaire d'élection. Cette proposition est appuyée par Mme Eva Alvarado. *Adoptée à l'unanimité.*

Le conseil d'administration de La Courtepointe doit être composé d'un maximum de 7 personnes. M. André Trépanier et M. Jérôme Fournier ne sont pas en élection et poursuivent donc leur mandat de 2 ans.

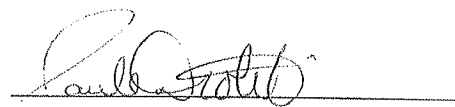
5 postes sont en élection cette année. Une mise en candidature a été dûment déposée avant le 8 juin 2017 par Mme Ginette Bourgoïn, Mme Marie-Joël Bergeron-Savard et Mme Paule Drolet. Comme aucune autre candidature n'a été remplie, Mme Ginette Bourgoïn, Mme Marie-Joël Bergeron-Savard et Mme Paule Drolet sont donc élues par acclamation. Les deux postes vacants pourront être offerts à d'autres personnes intéressées et une Assemblée générale extraordinaire pourrait être organisée dans l'année pour les inclure officiellement au sein du Comité Responsable

12. Clôture de l'assemblée générale annuelle

M. René Desjardins propose la levée de l'assemblée à 11h42, appuyée par Mme Paule Drolet. *Adoptée à l'unanimité.*



Secrétaire de l'Assemblée générale annuelle



Présidente de La Courtepointe

